



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

LA TRANSHUMANCE DES ELEVEURS MBORORO ET
L'INSECURITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO :
QUELLES LEÇONS SÉCURITAIRES FACE AUX FLUX
TRANSNATIONAUX ?

Par Adolphe Agenonga Chober,
diplômé d'Etudes supérieures en relations internationales et titulaire
d'un diplôme de mérite décerné par l'Université de Kisangani

RESUMÉ

Cette réflexion tente d'examiner, d'une part, les motivations et intentions cachées derrière l'incursion des éleveurs nomades Mbororo qui, venus des régions sahéliennes, ont envahi la République Démocratique du Congo (RDC). Il s'agit en outre de voir les éventuelles complicités dont ils auraient bénéficié. D'autre part, elle analyse les conséquences sécuritaires de cette incursion dans la région des Uélé, où ils ont établi leur fief, et les mesures envisagées par les institutions en vue d'y faire face. Partant de ces éléments d'analyse, il conviendra de proposer quelques pistes de solution en vue d'une riposte efficace.

PROBLÉMATIQUES

Pour éclairer notre réflexion, nous tenterons de répondre aux questions suivantes: L'implantation des éleveurs Mbororo, de tradition musulmane, plus nombreux que les populations autochtones et dotés d'armes légères et de petit calibre (ALPC) n'entraîne-t-elle pas des graves conséquences sécuritaires dans les Uélé ? L'Etat, qui peine déjà à faire face aux autres mouvements subversifs, notamment ceux qui sévissent à l'Est du pays, prend-il efficacement en charge la question de ces éleveurs nomades ? Comment parvenir à contrôler efficacement la présence de ces éleveurs nomades et les risques liés ?

Telles sont les questions auxquelles cette note d'analyse tente d'apporter des réponses.

CONTEXTE

Cette note a été rédigée dans le contexte où la RDC, qui sort fraîchement d'une guerre d'agression, peine à imposer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire, faute d'une armée capable de faire face à un kaléidoscope de mouvements subversifs qui pullulent sur son territoire. De ces groupes, certains ont des ramifications internationales, notamment les éleveurs nomades Mbororo, une communauté hétéroclite composée des ressortissants de différents pays des régions sahéliennes dont les activités principales demeurent l'élevage¹.

IDEES MAJEURES

L'incursion des éleveurs nomades Mbororo en RDC a introduit une mutation profonde dans la région où ils se sont implantés. L'invasion de la région des Uélé par les Mbororo a entraîné une nouvelle ligne de fracture éleveurs/agriculteurs du fait que la région congolaise qui les accueille avec leurs bêtes est habitée par les populations à vocation agricole. La modification de la configuration sociale dans cette région constitue un défi sécuritaire supplémentaire à l'Etat congolais qui, du reste, fait face à d'autres menaces dans la même région, notamment celles de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un groupe extrémiste d'origine ougandaise.

MOTS CLES

Éleveurs nomades Mbororo, Menace sécuritaire, Cheptel ; Transhumance et Uélé.

1. International Crisis Group, *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*, Rapport Afrique n°215, 2014, p.21.

LA TRANSHUMANCE DES ELEVEURS MBORORO ET L'INSECURITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : Quelles leçons sécuritaires face aux flux transnationaux ?

L'incursion des éleveurs nomades Mbororo est venue s'ajouter aux menaces militaires auxquelles la RDC est confrontée depuis une succession des guerres qui a marqué la descente aux enfers du pays. Ces éleveurs nomades, en transhumance avec un cheptel imposant en provenance des régions sahéliennes via la Centrafrique, sont à la base de la prolifération des ALPC dont les conséquences sont lourdes sur la sécurité publique. Il ne fait nul doute qu'en Afrique comme ailleurs, ces armes constituent une des sources d'insécurité importantes, voire la première en RDC².

I. Origines, motivations et complicités

Au-delà des menaces terroristes que fait planer la LRA dans les Uélé, depuis 2004³, cette région a connu l'incursion des éleveurs nomades peuls, en transhumance avec leur cheptel, à partir de la Centrafrique. En quête du vert pâturage pour paître leurs bêtes estimées à de dizaines de milliers de têtes, les éleveurs Mbororo ont profité de la deuxième guerre du Congo (entre 1998 et 2004) pour envahir cette partie de la RDC. A noter que ces éleveurs n'ont comme moyen de survie que l'élevage, et que leur prospérité est intrinsèquement liée au vert pâturage et à une hydrographie abondante. Raison pour laquelle ils ont déclaré avoir trouvé un trésor caché dans les Uélé, qu'ils considèrent comme une manne tombée du ciel⁴.

La même tentative d'incursion en RDC était déjà repoussée en 1986 par la Division spéciale présidentielle (DSP), unité spéciale de la force armée zaïroise (FAZ) chargée de la protection de l'ancien président congolais, Mobutu Sese Seko. Ces militaires étaient déployés de la ville de Kisangani, chef-lieu de l'ancienne province orientale située au Nord-est du pays.

En 2004, si ces éleveurs ont réussi à s'installer sur le sol congolais, c'est avec

2. Zeebroek, X. et al., *Étude sur la prolifération des armes légères en République démocratique du Congo*, Bruxelles, Notes d'analyse du GRIP, 2010, pp.78-79.

3. La Voix pour la Paix, *Actualité et opinions des régions touchées par l'Armée de Résistance du Seigneur en Centrafricaine (RCA), en République Démocratique du Congo (RDC), au Sud-Soudan et en Ouganda*, Bulletin n°3, juin à septembre 2012, p.8.

4. Rapport de la mission conjointe effectuée dans le territoire d'Ango par le Gouverneur de la Province Orientale et la mission de l'ONU en RDC (MONUSCO) du 14 au 14 mars 2012, p.4.

la complicité de l'administration rebelle du Mouvement de libération du Congo (MLC) dirigé par l'ancien vice-président de la transition en RDC Jean-Pierre Bemba⁵.

Dans une correspondance adressée par le chargé de l'administration du territoire sous contrôle de ce mouvement rebelle, il a été recommandé aux chefs coutumiers de créer des conditions favorables pour l'implantation de ces éleveurs. Ce qui revient à conclure que les instructions étaient faites aux autorités d'octroyer des lopins de terre pour leur installation⁶.

Les statistiques démontrent que ces éleveurs, en nombre pléthorique, sont plus nombreux que les autochtones. Alors que le nombre des populations autochtones était estimé à 7 000 environs, ces éleveurs représentaient pratiquement le triple de ce chiffre. Leur nombre varie entre 15 000 et 20 000 individus⁷.

Si le régime Mobutu parvenait à étouffer dans l'œuf l'incursion de ces éleveurs nomades, pourquoi la maîtrise de cette migration a-t-elle été perdue au cours des années 2000 ? A première vue, il apparaît que c'est la capacité de l'Etat à contrôler le territoire national et à maîtriser les mouvements transfrontaliers qui est en cause. Aussi, ne faut-il pas écarter les complicités internes et externes dont ces éleveurs ont bénéficié. De fait, ils s'approvisionnent en armes en République Centrafricaine (RCA) dans la préfecture de Mboki⁸. Sur le plan interne, ces éleveurs, comme nous l'avons déjà indiqué, ont réussi à s'installer dans les Uélé avec l'aval des responsables de la rébellion du MLC qui contrôlaient cette partie du territoire au cours de la deuxième guerre du Congo.

Mais, après la réunification progressive du pays à partir des années 2003, l'Etat, qui était censé prendre à bras le corps cette question, a brillé par son laxisme voire une léthargie que le pays risque de payer cher. Selon les témoignages que nous avons recueillis auprès de certains ressortissants de cette région (Uélé), ces éleveurs ne seraient que de simples ouvriers. Les vrais responsables seraient des personnalités influentes au sein des institutions internationales africaines, notamment la Communauté Economique des Etats

5. Voix de la Paix, *op. cit.*, p.8.

6. C'est à travers le document suivant que l'instruction était donnée aux chefs locaux des Uélé : « Lettre du coordonateur du MLC en charge de l'administration relative à la demande de régularisation de séjour des Mbororo adressée à leur chef ».

7. Nkoy Elela, D. (s/dir), *Les migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-est de la République Démocratique du Congo : étude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV PAX CHRISTI, 2007, p.35.

8. Steven Spittaels et Filip Hilgert, *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC)*, Anvers, 2010, p.19.

d'Afrique Centrale (CEEAC) et de l'Union Africaine (UA). Cette dernière version, sans être rejetée en bloc, mérite d'être vérifiée.

II. Conséquences de l'incursion des éleveurs Mbororo sur la sécurité

A. Une délinquance sécuritaire, sociale et environnementale

L'incursion des éleveurs nomades Mbororo dans les Uélé a été lourde des conséquences dans cette région. Les secteurs affectés par cette invasion sont, entre autres, sécuritaires, politiques, sociaux-économiques et environnementaux.

D'un point de vue sécuritaire, ces éleveurs sont détenteurs d'ALPC dont ils font, de temps en temps, usage pour s'imposer. A en croire ces éleveurs, ils utilisent ces armes pour assurer la sécurité de leur bétail contre le braconnage armé, du fait que leurs régions de provenance soient en proie à une instabilité chronique favorisée par la présence d'un kaléidoscope de mouvements armés. A ce titre, ces armes sont utilisées par ces éleveurs pour une double raison : d'une part, pour le besoin du gibier et d'autre part, pour la protection de leurs bêtes contre les félins et d'autres carnassiers qui constituent une menace pour leur cheptel.

En effet, il est à craindre dans un contexte de porosité des Etats de la région que des extrémistes infiltrent ces groupes. Evidemment, il n'existe pas encore le moindre indice de radicalisation ou d'endoctrinement au sein de ces éleveurs, mais avec le revirement que la RDC connaît actuellement suite à la percée des groupes extrémistes, la prudence doit être de mise. En 2009, de folles rumeurs de liens entre ces éleveurs et l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un mouvement armé transfrontalier particulièrement virulent, s'étaient répandues comme une trainée de poudre dans les Uélé. Mythe ou réalité ? Il ne fait nul doute que les deux groupes sont des spécialistes de la brousse et sont responsables de la circulation illicite des ALPC; raison pour laquelle il serait prudent de rejeter en bloc cette version. En outre, ce sont les mêmes brousses exploitées par la LRA que fréquentent ces éleveurs. Curieusement, ils échappent aux attaques de la LRA dans la même région où les populations civiles congolaises sont régulièrement la cible de ce groupe.

D'un point de vue politique, ces éleveurs considèrent les contrées où ils se sont implantés comme acquis à leur cause. De nombreux témoignages rapportent qu'en échange de bêtes, ils ont acquis des droits de propriété auprès de certaines personnalités

politiques et coutumières sur les concessions d'installation. En outre, certains d'entre eux sont mariés aux femmes des Uélé. Par conséquent, si l'on ne prend garde, la RDC risque d'assister impuissamment aux vellétés irrédentistes.

Du point de vue social, l'invasion de ces éleveurs menace la cohésion sociale régionale. Elle provoque la cristallisation des conflits sociaux et politiques. En réalité, ce genre de conflit n'est pas seulement propre aux éleveurs Mbororo qui se retrouvent sur le sol congolais. Les régions de savane ou soudano-sahéliennes ont déjà traversé l'escalade des violences mettant aux prises ces éleveurs avec d'autres peuples à vocation agricole⁹. En plus, la responsabilité de viols leur a déjà été imputée. Craignant les exactions, certains ménages ont dû fuir pour s'éloigner des localités contrôlées par ces éleveurs. L'acquisition des droits de propriété par les éleveurs, en marge de la régulation foncière de la communauté autochtone, suscite des contestations régulières des détenteurs de droits fonciers coutumiers. La superposition des droits fonciers alimente les tensions intercommunautaires qui peuvent prendre des dimensions plus explosives sous forme de conflit foncier, dont la RDC a déjà une expérience certaine. Il est à craindre que le scénario des Banyamulenge rebondisse, cette fois, avec les éleveurs Mbororo comme cheval de Troie.

Sur le plan environnemental, les bêtes que paissent ces éleveurs sont à l'origine de la pollution d'eau de consommation courante de la population. Certains villages ont connu l'assèchement des cours d'eau avec comme corollaire la disparition des poissons, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les habitudes alimentaires de la communauté locale.

Sur le plan économique, certains éleveurs sont impliqués dans le trafic illicite des matières premières congolaises, notamment de l'or et du diamant¹⁰. C'est la raison majeure de l'implantation de certains d'entre eux à Melinda, une carrière de diamant située à quelques encablures de Madi, chef-lieu de la chefferie de Bosso. Enfin, notons que les bêtes des éleveurs Mbororo ont provoqué la destruction des concessions agricoles et des ruches des abeilles entraînant la privation des villageois de la collecte du miel qui constitue une activité génératrice de revenus. Dans l'entretemps, certains éleveurs se livrent à la cueillette et au

9. Gathier, D., *Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale*. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-3-page-223.htm>, consulté le 15 juin 2016.

10. Kale Nzongele, M., *Invasion du territoire congolais par les éleveurs nomades Mbororo. Analyse sur les districts du Bas et du Haut-Uélé en Province Orientale*, Mémoire de D.E.S. en Droit, inédit, Faculté de Droit, Université de Kisangani, 2014-2015, p.137.

commerce d'une variété de poivre sauvage (Ketchou) très recherché dans la sous-région¹¹.

B. Un développement économique et commercial de la région

Au-delà de certains discours passionnels, il importe de souligner que ces éleveurs ont contribué à l'augmentation de tête de bétail dont la viande est consommée dans la région. Dans de grandes villes, notamment Kisangani, Isiro voire à Kinshasa, leurs bêtes, de meilleure race, sont en vente sur les marchés.

Peuple à vocation pastorale, la demande en produits agricoles aurait progressé dans les Uélé à cause de l'accroissement de l'offre. Toutefois, il a été constaté que lorsque l'offre des produits agricoles s'avère inférieure à la demande de ces éleveurs, ils s'en prennent aux autochtones qu'ils accusent de vouloir les affamer.

Les alliances matrimoniales entre ces éleveurs et les membres de la communauté locale peuvent positivement jouer en modifiant le climat de méfiance qui s'est installé dans les Uélé. Nos récentes enquêtes ont démontré, à cet effet, que les plus habiles de ces éleveurs parlent le Lingala, une des quatre langues nationales de la RDC, qui symbolise l'unité nationale dans un pays qui a la réputation d'être une mosaïque culturelle¹².

Il ne fait nul doute que le pastoralisme constitue un facteur important du développement. Lorsqu'il bénéficie des mesures d'encadrement idoines¹³, il ne porte pas atteinte à l'environnement. Mais ce n'est pas forcément le cas en RDC, où le secteur agropastoral bénéficie faiblement de l'investissement de l'Etat.

11. UA, *Rapport de la mission d'information sur les migrations des pasteurs nomades Mbororo, dépechée en République Démocratique du Congo, au soudan, en République centrafricaine et au Cameroun*, 2007, p.4.

12. La République Démocratique du Congo compte environ 450 groupes communautaires pour ne pas dire tribaux. Pour la meilleure édification, lire Agenonga Chober, *La République Démocratique du Congo face aux menaces multiples et à la sécurité complexe*, Mémoire de D.E.A. en Relations Internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2015-2016, p.84.

13. FAO, Les partenaires appellent à soutenir l'idée d'une Année internationale des éleveurs pastoraux. Disponible sur <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/fr/c/416585/>, consulté le 15 juin 2016.

III. Tentatives de prise en charge des éleveurs Mbororo par les institutions nationales et régionales

Aujourd'hui, l'Etat congolais ne semble pas prendre très au sérieux la question de ces éleveurs. Quelques initiatives éparses ont été entreprises. Des recensements, certes lacunaires, ont été organisés en 2008 sur l'initiative de l'institution provinciale de la Province Orientale démembrée. A l'issue de ce dénombrement, il n'a été avancé qu'un nombre approximatif allant de 12 000 à 20 000 éleveurs, dont la majorité composée de Tchadiens et de Sud-soudanais, et une infime minorité de centrafricains. Il ressort du recensement le constat selon lequel il y aurait plus de 6 000 éleveurs possédant jusqu'à 150 000 têtes de bétails. Logiquement, cet effectif doit avoir évolué du fait de nouvelles naissances car, après ces estimations, il n'a pas encore été envisagé de mettre à jour ces chiffres.

Toutefois, ces efforts ont permis de regrouper ces éleveurs sur quatre sites suivants : Banda, Dakwa et Ango dans le territoire de Ango et Bosso dans le territoire de Poko¹⁴.

En 2012, quelques tentatives d'expulsion ont été amorcées mais rapidement suspendues¹⁵. A cause du regain des tensions provoquées par les éleveurs nomades Mbororo, le 911ème bataillon des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) a été déployé pour les expulser du sol congolais, mais il a dû faire machine arrière compte tenu des exactions dont cette opération était émaillée, mais aussi à la demande de la MONUSCO¹⁶.

L'UA a proposé à l'Etat congolais de régulariser le séjour de ces éleveurs. Pour le gouvernement congolais¹⁷, les ripostes aux menaces sont fonction de leur gravité et surtout du degré qu'elles représentent sur une échelle des valeurs. Cela peut-être vu comme une erreur stratégique, puisqu'en en géostratégie il n'existe pas de petite menace.

La prise en charge régionale, notamment au niveau de l'Union africaine et de la

14. Spittaels, S. et Hilgert, F., *Op. cit.*, pp.17-18.

15. Kongo Times, RDC : *Arrivée massive des Mbororo en province orientale*. Disponible sur http://afrique.kongotimes.info/rdc/echos_provinces/7101-rdc-arrivee-massive-mbororo-province-orientale-societe-civile-dungu-denonce-kpaika-duru.html, consulté le 20 juillet 2015.

16. Rapport de la mission conjointe effectuée dans le territoire d'Ango par le Gouverneur de la Province Orientale et la mission de l'ONU en RDC (MONUSCO), *Op. cit.*, p.5.

17. Cette déclaration ressort du propos de Lambert Mende, porte-parole du gouvernement congolais à l'amphithéâtre de l'Université de Kisangani en juillet 2014 au sujet de la relocalisation des combattants rwandais de la Force Démocratique pour la Libération du Rwanda (FDLR) à Kisangani. C'est le camp Lieutenant général Lucien Bauma qui a été choisi pour les accueillir.

Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL), regroupant onze Etats¹⁸ de la région, a déjà été envisagée. Mais aucune action concrète n'a été posée, si ce n'est de simples enquêtes¹⁹ suivies de quelques recommandations à l'Etat congolais. De son côté, l'UA a proposé à l'Etat congolais de procéder à la régularisation du séjour de ces éleveurs.

Pour l'instant, l'Etat congolais a invité la population à la cohabitation pacifique avec ces éleveurs. Cette décision risque de réveiller le vieux démon sur la nationalité en RDC. Sont-ils devenus des citoyens congolais ou de simples migrants ? Pour répondre à cette question, partons des postulats suivants :

- La nationalité ne s'acquiert pas collectivement ;
- Pour acquérir une nationalité, il faut en avoir formulé la demande. Ce qui n'est pas le cas ici ;
- Enfin, un principe général du droit postule ceci : « Fraus omnia corrumpit », c'est-à-dire la fraude corrompt tout. Autrement dit, le fait de se retrouver illégalement sur un territoire écarte la possibilité d'acquisition d'une nationalité et prédispose l'individu concerné au renvoi, pur et simple, vers son territoire d'origine.

Conclusion et recommandations

L'incursion des éleveurs nomades Mbororo qui ne cesse de hanter les esprits en RDC s'inscrit dans un contexte géopolitique spécifique : l'absence du contrôle de cette partie du territoire par le gouvernement central, car elle était aux mains de la rébellion du MLC soutenue par l'Ouganda. A cela s'ajoute l'autorisation expresse reçue par ces éleveurs des responsables du MLC de s'implanter dans les Uélé. Dès lors, aux yeux de ces éleveurs, cet octroi est perçu comme un acte justifiant le droit de propriété sur les contrées qu'ils occupent.

Il apparaît clairement que ces éleveurs ont contribué aux efforts de guerre pour ce mouvement rebelle qui leur a autorisé de traverser la rivière Oubangui²⁰ qui marque

18. Ces Etats sont : Angola, Burundi, Congo Brazza, Kenya Ouganda, RCA, RDC, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Zambie. Pour les informations complémentaires, lire Kadiebwé Mulonda, *La République Démocratique du Congo face à la modification du paysage géopolitique post guerre froide de la région des grands lacs africains*, Thèse de Doctorat en Relations Internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2011-2012, p.308.

19. Du 10 au 20 décembre 2007, l'UA a initié une mission d'enquête sur ces éleveurs en RDC.

20. Spittaels, S. et Hilgert, F., *Op. cit.*, p.18.

la frontière entre la RDC et la RCA. Mais la réunification du pays à la suite du dialogue inter-congolais sanctionné par l'accord global et inclusif de Sun City (Afrique du Sud) le 17 décembre 2002 met l'Etat congolais devant le défi de se pencher sérieusement sur cette question. Ces éleveurs constituent une menace potentielle pouvant, à la longue, embraser tout le pays si l'Etat demeure toujours en hibernation.

Nous l'avons déjà indiqué, au-delà de la quête du pâturage, l'accès à l'eau constitue un autre enjeu à la base de l'incursion de ces éleveurs en RDC car leur région de provenance connaît déjà la sécheresse. Leur yeux sont rivés vers la RDC, le deuxième château d'eau du monde²¹, que la CEEAC considère comme une des alternatives possibles pour alimenter le lac-Tchad dont le niveau a baissé de 90% environ.

Avec le temps, la RCA et le Tchad, pays d'origines de ces éleveurs ne pourront-ils pas instrumentaliser cette présence pour avoir la mainmise sur les rivières des Uélé comme c'est le cas au Moyen-Orient ? Cette question éminemment géopolitique qui alimente les rivalités au Moyen-Orient pourrait se transposer au cœur de l'Afrique avec ces éleveurs comme fer de lance.

Cela nous conduit à formuler les points suivants :

- Notre recommandation principale se résume autour de l'adage suivant : « Civis Pacem Para bellum », c'est-à-dire, “si tu veux la paix, prépare la guerre”²². Autrement dit, la RDC doit se doter des capacités dissuasives pour décourager toute tentative subversive qui viserait son territoire à partir de l'étranger.

- De manière spécifique, nous estimons que le sort des éleveurs nomades Mbororo doit être définitivement tranché pour éviter toute ambiguïté. C'est en effet l'ambiguïté de la situation actuelle qui est explosive. Si la RDC juge nécessaire de leur octroyer la nationalité, ils doivent se voir appliqués l'ensemble des lois du pays.

- Il n'est pas non plus exclu l'hypothèse de leur expulsion du territoire congolais car les « Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que d'intérêts ». Dans ce cas, ni l'ONU, ni l'UA ne peut y faire obstruction car c'est une question de souveraineté. Toutefois, une telle décision doit s'inscrire dans le strict respect des engagements internationaux de la RDC en vertu des dispositions de l'article 26 de la convention de Vienne du 23 mai 1969 relative au droit des traités²³ et en vertu de l'article 215 de la Constitution de la RDC du 18 février telle que

21. C'est le Brésil qui constitue le premier château d'eau du monde.

22. Il s'agit de l'adage de Julius Caesar cité par Tshiyembe Mwayila, *Politique étrangère des grandes puissances*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.31.

23. Les dispositions de cet article font obligation aux Etats d'exécuter de bonne foi les accords auxquels ils

modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011²⁴.

sont parties.

24. Les dispositions de cet article accordent autorité aux traités dûment signés ou ratifiés sur les lois congolaises

www.thinkingafrica.org • contact@thinkingafrica.org

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Agenonga Chober, *La République Démocratique du Congo face aux menaces multiples et à la sécurité complexe, Mémoire de D.E.A. en Relations Internationales*, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2015-2016.
- FAO, *Les partenaires appellent à soutenir l'idée d'une Année internationale des éleveurs pastoraux*. Disponible sur <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/fr/c/416585/>, consulté le 15 juin 2016.
- Gauthier, D., *Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale*. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-3-page-223.htm>, consulté le 15 juin 2016.
- International Crisis Group, *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*, Rapport Afrique n°215, 2014.
- Kadiebwe Mulonda, *La République Démocratique du Congo face à la modification du paysage géopolitique post guerre froide de la région des grands lacs africains*, Thèse de Doctorat en Relations Internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2011-2012.
- Kale Nzongele, M., *Invasion du territoire congolais par les éleveurs nomades Mbororo*. Analyse sur les districts du Bas et du Haut-Uélé en Province Orientale, Mémoire de D.E.S. en Droit, inédit, Faculté de Droit, Université de Kisangani, 2014-2015.
- Kongo Times, *RDC : Arrivée massive des Mbororo en province orientale*. Disponible sur http://afrique.kongotimes.info/rdc/echos_provinces/7101-rdc-arrivee-massive-mbororo-province-orientale-societe-civile-dungu-denonce-kpaika-duru.html, consulté le 20 juillet 2015.
- La Voix pour la Paix, *Actualité et opinions des régions touchées par l'Armée de Résistance du Seigneur en Centrafricaine (RCA), en République Démocratique du Congo (RDC), au Sud-Soudan et en Ouganda*, Bulletin n°3, juin à septembre 2012.
- Nkoy Elela, D. (s/dir), *Les migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-est de la République Démocratique du Congo : étude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV PAX CHRISTI, 2007.
- Rapport de la mission conjointe effectuée dans le territoire d'Ango par le Gouverneur de la Province Orientale et la mission de l'ONU en RDC (MONUSCO) du 14 au 14 mars 2012.
- Steven Spittaels et Filip Hilgert,

Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC), Anvers, 2010.

- Tshiyembe Mwayila, *Politique étrangère des grandes puissances*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- UA, *Rapport de la mission d'information sur les migrations des pasteurs nomades Mbororo, dépêchée en République Démocratique du Congo, au sudan , en République centrafricaine et au Cameroun*, 2007.
- Zeebroek, X. et al., *Étude sur la prolifération des armes légères en République démocratique du Congo*, Bruxelles, Notes d'analyse du GRIP, 2010.

